

DESCRIPTIF TECHNIQUE

2019/2020

Métier : Coiffure

v.2.1 du 15 décembre 2019

Rédacteur : Justine Gaubert – Les Meilleurs Artisans de France



Raphaël Terrier
PARIS

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier et à la compétition technique. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Meilleurs Artisans de France 2020.

© RMC se réserve tous les droits relatifs aux documents rédigés pour ou au nom de RMC.

Ce document est la propriété exclusive de RMC, organisateur du concours Les Meilleurs Artisans de France RMC

SOMMAIRE

1.	DESCRIPTION DU METIER	4
	1.1. Description du Métier	4
	1.2. Documents Complémentaires	4
2.	CONNAISSANCES ET PORTEE DU TRAVAIL	4
	2.1. Compétences Spécifiques	4
	2.2. Coupe de Cheveux féminine et masculine	5
	2.3. Connaissances Théoriques	5
	2.4. Travaux Pratiques	5
3.	LE SUJET D'EPREUVE	6
	3.1. Format et structure de l'épreuve	6
	3.2. Conception du sujet	6
4.	NOTATION	7
	4.1. Critères d'évaluation	7
	4.2. Spécification d'évaluation du métier	7
5.	EXIGENCES DE SECURITE LIEES AU METIER	7
6.	EQUIPEMENTS ET MATERIAUX	8
	6.1. Liste d'infrastructure	8
	6.2. Caisse à Outils	8
	6.3. Matériaux et Equipements interdits	8

1. DESCRIPTION DU MÉTIER

1.1 Description du métier

La coiffure est l'art d'arranger les cheveux, éventuellement de modifier leur aspect extérieur.

Cet art implique différents types d'interventions : les couper, les lisser ou les défriser, les tresser, les teindre, les décolorer, les poudrer, les enduire de substances variées, leur adjoindre de faux cheveux (sous la forme d'une perruque ou d'un postiche ou rallonge capillaire) ou les orner de façon plus ou moins sophistiquée selon le souhait du client.

Ce métier correspond à des objectifs esthétiques qui nécessitent une maîtrise technique et une parfaite connaissance du cheveu.

Le coiffeur travaille généralement (mais pas uniquement) au sein d'un salon de coiffure dans lequel il reçoit, lave et coiffe les cheveux pour dames, hommes et enfants.

1.2 Documents complémentaires

Le descriptif technique ne contient que des informations relatives au métier. Il doit donc être utilisé en association avec le règlement des Meilleurs Artisans de France 2020.

2. CONNAISSANCES ET PORTÉE DU TRAVAIL

La compétition est une démonstration et une évaluation des compétences associées avec le métier en question. Le sujet d'épreuve est uniquement composé de travaux pratiques.

2.1 Compétences spécifiques

Toutes les épreuves sont sur têtes malléables.

2.2 Coupe de cheveux féminine et masculine

Les candidats devront :

- Savoir interpréter des photos et réaliser une coupe ;
- Savoir utiliser le rasoir le ciseau droit et sculpteur ;
- Le graphisme de la coupe, l'effilage sont des notions importantes ;
- Savoir reproduire une photo et interpréter le reste de la chevelure ;
- Un sens artistique et commercial devra être obtenu ;

Attention à la propreté du poste de travail. Un travail méthodique précis et propre est demandé ;

Ni tâches ni manque de couleurs ne seront tolérés ou des points de pénalité seront attribués suivant la grille de notation prévue à cet effet. Le rinçage de la coloration se fera dans des bacs prévus à cet effet. La tête malléable devra être rincée avec soin et sécurité, dans une position correcte d'un salon de coiffure le candidat pourra se faire aider

2.2.1 Le coiffage

Les candidats devront :

- Savoir utiliser brosses, séchoir, plaque à lisser ;
- Reproduire les tendances demandées ;

- Placer des ornements ;
- Savoir utiliser des produits de finitions
- Etre capable de s'adapter à l'épreuve des 3 vœux

2.3 Connaissances théoriques

2.3.1 Les connaissances théoriques sont requises mais ne seront pas testées

- La géométrie des coupes
 - Les règles d'hygiène et de sécurité
- Les temps de pause
- Les compositions des produits

2.3.2 La connaissance des règles et règlements

La connaissance des règles et règlements ne sera pas testée.

2.4 Travaux pratiques

Les candidats devront :

- Gérer leur temps et leur créativité
- Analyser les cheveux
- Travailler méthodiquement
- Maîtriser toutes les techniques de coupes
- Maîtriser les techniques de coiffage
- Maîtriser les techniques de soin
- Maîtriser les techniques de shampooing
- Maîtriser le choix des ornements

3. LE SUJET D'ÉPREUVE

3.1 Format / structure du sujet d'épreuve

L'épreuve sera composée de plusieurs modules parmi les modules ci-dessous sur la journée.

Module A – Coupe commerciale avec coiffage d'après photo

Épreuve : Réalisation d'une coupe commerciale avec des inspirations de photo.

Module B – Coiffure dame chignon de mariée

Épreuve : Les candidats ont libre choix de la coiffure de mariée, il devra respecter les tendances commerciales et internationales.

Module C – Coupe homme tendance

Épreuve : Réalisation d'une coupe homme démontrant les compétences techniques de la coupe homme et du barbering .

3.2 Distribution/circulation du sujet d'épreuve

Le sujet sera délivré le jour de la compétition.

Pour la compétition 30% du règlement pourra être modifié en fonction des besoins et obligation de l'organisation.

4. NOTATION

4.1 Critères d'évaluation

SECTION	CRITERE	NOTE		
		Jugement (si applicable)	Objectif	Total
A	Coupe commerciale avec coiffage d'après photo	75%	25%	
B	Module B – Coiffure dame chignon de mariée	75%	25%	
C	Module C – Coupe homme tendance	75%	25%	
	Total =	75%	25%	100%

La pondération de chaque module sera définie par l'Expert après rédaction des sujets.

4.2 Spécification d'évaluation du métier

Pour information, le « Jugement » est une notation subjective qui fait appel à l'appréciation des membres du jury (exemple : esthétique, appréciation des couleurs...). Les notes « Objectives » correspondent à des critères mesurables (exemple : dimensions, taches ou non, respect des consignes ou non ...).

5. EXIGENCES DE SÉCURITÉ LIÉES AU MÉTIER

Les candidats devront faire attention à :

- L'eau en cas de glissade
-
- Toujours tenir leur poste de travail propre
- Le matériel électrique devra être rangé au fur et à mesure de la compétition ;
- Ne pas courir pour ne pas tomber ou faire tomber quelque chose ou quelqu'un ;
- Les produits chimiques devront être utilisés en conformité avec leur mode d'emploi ;
- Chaque candidat est responsable de son poste de travail ;
- La tête malléable devra être traitée comme un client ;
- Seuls les produits qui seront fournis dans la liste d'infrastructures seront autorisés à l'utilisation ;
- Un contrôle des caisses à outil sera effectué avant la compétition ;

6. ÉQUIPEMENTS ET MATERIAUX

6.1 Liste d'infrastructures

- Tête malléable pour l'ensemble des épreuves
Poste de coiffage
- Produits de soin et de coiffage
- Tabouret à roulette
- Tablette de coloration

6.2 Matériaux, équipements et outils que les compétiteurs apporteront dans leur caisse à outils

Tout le matériel de coiffure personnel qu'un coiffeur doit avoir : ciseaux, peignes, brosses, balai à cou, rasoir, séchoir, épingles chignons, serviettes etc.

A prévoir également : pansements, eau en bouteille, crayon, papier.

Une liste complémentaire pourra être distribuée et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.

6.3 Matériaux et équipements interdits sur l'espace de concours

- Téléphone portable
Séchoir infra rouge
- Outils interdits : tous les outils non conformes à l'industrie coiffure.
- Une liste complémentaire pourra être distribuée et/ou apparaître sur le sujet d'épreuve.

ORGANISATION

L'événement est la propriété de la société Organisatrice – RMC / Next MS.

Elle est accompagnée dans sa production par WorldSkills France, expert de l'organisation de compétition de métiers.

RMC / NEXT MS

ALTICE CAMPUS

2 rue du Général Alain de Boissieu

75015 PARIS

Directeur des Projets hors media RMC : Benjamin CORON

Directeur de Production « Les Meilleurs Artisans de France RMC" : Charles CUEILLE

Directeur de Projet : Richard VEYRAC

WORLDSKILLS France

7 rue d'Argout

75002 PARIS

Délégué Général : Kader Si-Tayeb

Communication & Marketing : Isabelle LEJEUNE

Directeur de Projet Technique : Nicolas YVELIN